

0594

REHABILITATION

0594

REHABILITATION

Huy

Compte rendu table ronde 4 → 29 novembre 2011

au colloque "A la recherche au sens. Approches et réflexions multidisciplinaires sur le sens et la plus-value des actions"

« Empowerment : développement des ressources personnelles des détenus »

L'animatrice du débat :

Mme Sabine Dewilde, coordinatrice du CLPS Huy-Waremme.

Rapporteurs :

Ludivine Peeters et Marie Vanoverberghe (SES)

**Première intervention : Revue de la littérature autour du concept d'empowerment**

**GAËTAN ABSIL** chercheur au Service Communautaire de Promotion de la Santé APES-ULg nous explique qu'il n'y a pas de littérature parlant « d'empowerment et prison » et qu'il va donc nous exprimer son point de vue. Il nous propose une définition de l'empowerment et les limites de ce concept. L'empowerment est en fait un processus et sous-entend la notion de groupe. « Sur responsabilisation » de l'individu par rapport aux choix qu'il fait. On travaille l'estime de soi ; un terme un peu flou. Pour les personnes en situation précaire, on part du principe qu'ils ont des ressources. L'empowerment est actuellement un terme incontournable, utilisé et lié à un champ professionnel (celui de la promotion de la santé). Il est synonyme d'autonomisation, d'émancipation, d'éducation permanente,...

Ces éléments de définition suscitent quelques questions : Peut-on travailler l'empowerment sans parler de la motivation du détenu ? Empowerment pour qui ? Pour les agents ? Les détenus, sont-ils obligés de se faire « empowerer » ? Doit-on en parler aux détenus ? Participent-ils ou non ? Comment définir les objectifs communs s'il existe plusieurs définitions de l'empowerment et plusieurs champs d'action ? Est-ce que nous ne travaillons pas plutôt prioritairement pour la reconnaissance affective ? S'ouvre ici une autre théorie intéressante, dite de la « reconnaissance », comme alternative au concept d'empowerment. Cette dernière peut se décliner en trois dimensions : affective, juridique et culturelle.

**Deuxième intervention : Un exemple d'autonomisation : les ateliers d'habiletés sociales**

1. Contexte d'émergence du projet « ateliers d'habiletés sociales » et finalité

**Catherine Vaisière** chargée de projet à l'asbl Aide et Reclassement a participé au lancement des ateliers d'habiletés sociales en 1999. Le public auquel ces ateliers s'adressent est assez